

**ANNEXE E-FC1 : ACCORD DE RATTACHEMENT D'UN SITE D'INJECTION AU
PÉRIMÈTRE-RPD DU R.E. DÉSIGNÉ DANS UN CONTRAT CARD**

ALTERNA,

société par actions simplifiée, au capital de 1 000 000 €,

dont le siège social est situé 75 boulevard Haussmann, 75008 PARIS,

immatriculée au RCS Paris sous le numéro 483 339 156,

en sa qualité de Responsable d'Équilibre,

titulaire d'un Accord de Participation N° RE 0509 0 273 conclu avec RTE en date du 29/08/2005 et d'un Accord de Participation N° RE ALTE 0905 conclu avec le GRD en date du 20/09/2005,

représentée par M. Sylvain Gomont, Directeur Général, dûment habilité à cet effet,
d'une part,

et :

<input type="checkbox"/> Mme	<input type="checkbox"/> Mlle	<input type="checkbox"/> M
Nom :	Prénom :
Société :	
N° Siren :	
Adresse :	
Code Postal :	Localité :

en sa qualité de Producteur,
d'autre part,

conviennent que le Site d'Injection de,
correspondant au contrat CRAE N°..... conclu avec le GRD en date
du/...../....., va être rattaché au Périmètre-RPD du Responsable d'Équilibre ALTERNA.

La puissance maximale de l'installation est de : kW.

L'énergie annuelle livrée (énergie produite – énergie autoconsommée) est estimée à kWh.

La date de ce rattachement souhaitée est le/...../..... sous réserve de l'application des modalités de la Section 2 des Règles.

Dans le cadre de cet accord, relativement à l'accès aux données de comptage* :
(Ne sont concernés que les producteurs télérelevés)

- 1) Par le présent document, le Producteur autorise, dès à présent, ALTERNA à télérelever le(s) compteur(s) électronique(s) du site.
A cet effet, le Producteur autorise le GRD, dès réception du présent document, à transmettre à ALTERNA, les informations, actuelles et futures, permettant de réaliser les opérations de télérelève (la marque du compteur électrique, le numéro de téléphone, les identifiants actuels et futurs, la formule de comptage éventuelle, le tableau à relever éventuel, le facteur de correction éventuel) :

Oui Non

(ne cocher l'option N°2 que si Oui à l'option N°1)

- 2) Par le présent document, ALTERNA, demande au GRD, dès réception, conformément à l'autorisation du Producteur, la transmission des informations, actuelles et futures permettant de réaliser les opérations de télérelève :

Oui Non

* Le GRD modifie systématiquement les codes d'accès au compteur lors du rattachement à un nouveau Responsable d'Équilibre.

Fait en 2 exemplaires originaux, à, le/...../.....

Le Responsable d'équilibre,
Nom, signature et cachet

Le Producteur,
Nom, signature et cachet

Copie au Gestionnaire du Réseau de Distribution